

Toutefois, il y aurait, je le répète, conflit éventuel entre le représentant de Saint-Denis et le sous-ministre. Une autre considération s'impose: au lieu d'élever des fonctionnaires au cabinet, des ministres deviendraient fonctionnaires. C'est là, je crois, une nouvelle tendance, et nous aimerions que le ministre nous dise ce qu'il en pense.

**L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce):** Il convient, je pense, de relever les questions qui ont été soulevées au cours de la dernière journée et demie. Peut-être devrais-je commencer par l'idée bizarre que le député de Port-Arthur a conçue en se fondant sur un seul renseignement qui soit connu ou même, pour autant que je sache, à l'étude. Je veux parler du sous-ministre, qui atteindra l'âge normal de la retraite au cours de l'été. La nomination des sous-ministres est l'affaire du premier ministre. Le député parle d'un tuyau sensationnel; pour ma part, j'y vois une nouvelle ordinaire.

**L'hon. M. Martin:** Puis-je poser une question au ministre?

**L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce):** Oui.

**L'hon. M. Martin:** Comme le député de Port-Arthur a annoncé qu'il ne poserait plus sa candidature à la députation, le ministre envisagerait-il de le nommer successeur du sous-ministre actuel des Postes?

**L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce):** Tout ce que je puis dire, c'est qu'il serait certainement plus heureux sous mes ordres que sous ceux du représentant de Saint-Denis, si celui-ci devenait ministre des postes.

Après avoir réfuté sans équivoque les dires du député de Port-Arthur au sujet du sous-ministre des Postes, je le remercie vivement du compliment qu'il m'a fait. La longue expérience et les antécédents du sous-ministre actuel, l'apport qu'il a fait des années durant au ministère, signifient qu'il sera difficile de le remplacer. Quiconque entre même simplement en ligne de compte, comme son successeur, peut vraiment en être fier.

En écoutant les observations faites par divers députés, membres de l'opposition, et les critiques qu'ils ont formulées à l'égard du ministère, je n'ai pu m'empêcher de me rappeler une anecdote. Elle me semble résumer leur façon d'agir. Il s'agit du guide qui avait un chien de chasse assez remarquable dont il était très fier. Ce guide a emmené un membre de l'opposition à la chasse aux canards. Ils se sont mis à l'affût. Ils y étaient depuis quelque temps quand les canards ont commencé à arriver. Ils ont tué un des canards qui est tombé à l'eau. Le guide, s'adressant à son chien si remarquable lui dit: «Cherche.» Le chien part chercher le canard.

[M. Fisher.]

Mais ce qui était remarquable dans ce chien, c'était, qu'ayant des pattes très larges, il courait sur l'eau au lieu de nager pour aller chercher l'oiseau. Donc, ayant attrapé le canard, il le ramène à l'affût. Le membre de l'opposition ne fait aucune remarque à ce sujet. Le guide, assez vexé qu'il n'en dise rien, lui demande: «N'avez-vous rien constaté de remarquable dans ce chien?» Et le député de répondre: «Oui, il ne sait pas nager.»

Il me semble impossible que l'opposition passe sous silence toutes les réalisations des différents groupes du ministère, pour s'en prendre—sans que ce soit motivé dans la plupart des cas—à quelques points qui prouvent, selon certains députés, que quelque chose cloche. En ce qui me concerne, un député après l'autre m'a accusé d'être trop fier du ministère des Postes et de ce qu'il a accompli, et d'en faire rapport avec trop d'orgueil à la Chambre. Dans la mesure où cette critique a été formulée à raison, j'en suis fort heureux. En effet, je suis très fier des réalisations du ministère et de tout son personnel. Je n'ai aucune excuse à offrir pour la façon dont j'ai présenté mon rapport au nom du ministère.

Je tiens à remercier tous les députés qui ont pris part au débat. Les idées utiles qu'ils ont formulées seront examinées à fond. Je répondrai dès maintenant à autant de points soulevés que possible. D'autres pourront attendre l'étude des divers crédits. Ou encore, si nous ne disposons pas des renseignements voulus à l'heure actuelle, nous y répondrons par lettre dans les plus brefs délais possibles.

Je dirai au député de Saint-Denis que je regrette l'attitude qu'il a généralement adoptée, et qui laissait entendre que ce débat se prêtait à des bouffonneries. La Chambre des communes offre beaucoup d'occasions—et à parfois même grand besoin d'un certain humour. Nous apprécions l'humour, certes, mais la Chambre des communes n'est pas un théâtre de variétés, comme certaines de ses observations l'auraient fait croire, à mon avis. Son discours, publié dans les journaux, a fait sensation dans tout le pays. Toutefois, ce n'était pas une sensation qui puisse, je crois, faire honneur à la réputation de la Chambre en tant que cénacle sérieux. Le sommet de son apport au débat—si l'on peut dire, en général, qu'un passage quelconque ait constitué un sommet; mais je suppose qu'en terrain vallonné on parle toujours de montagnes—était la question de l'automatisation, de la mécanisation et du progrès réalisé dans le domaine postal.

Je suppose que le député s'oppose à des mesures dans ce sens, bien que ce soit assez difficile à dire. D'après le compte rendu officiel, il aurait dit:

(Texte)

Je favorise le progrès, mais j'y suis opposé...